Commune de
Val-de-Ruz

à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : Q26.001
TH 757262
DÉPOSÉE LE : 15.02.2026
ATTRIBUTION À : TRAVAUX PUBLICS
SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :
16.02.2026

Lieu et date : Cernier, le 15.02.2026

Au nom du ou des groupe/s : Verts/Verts libéraux

Auteur ou premier signataire : Cazes Hélène

Autres signataires (prénoms, noms) : Debrot Laurent, Charrière Cédric, Oppliger Laurent, Ortega Coline, Pessina Yves, Douard Romain, Tschopp Victor, Monnard Simon.

Question

Question concernant les travaux d'aménagement des sentiers forestiers

Texte :

Plusieurs sentiers forestiers font actuellement l'objet d'importants travaux d'élargissement et d'aplanissement.
De nombreux promeneurs manifestent leur incompréhension face à ces aménagements qui leur semblent disproportionnés, l'entretien de la forêt n'ayant jusqu'ici jamais nécessité de tels élargissements. Ils regrettent que ces interventions altèrent le paysage naturel et s'interrogent également sur les éventuelles conséquences pour la faune.
Le Conseil communal explique ces mesures principalement par des impératifs de sécurité liés aux travaux forestiers, comme l'a indiqué Monsieur Geiser lors de la séance du Conseil général du 15 décembre 2025.
Dans la mesure où ces interventions se multiplient, nous souhaiterions obtenir les informations suivantes :

La question :

- la question doit être courte, la réponse le sera également. Si le sujet traité soulève plusieurs questions, un autre outil parlementaire est à utiliser (interpellation, motion, etc.) ;
- est déposée par écrit à la chancellerie **au plus tard le jour de la séance à midi**.

• Existe-t-il un plan recensant l’ensemble des chemins forestiers concernés par ces aménagements ?
• Si oui, ce document est-il accessible aux citoyens ?
• Quelle instance détermine la nécessité ainsi que l’ampleur des travaux réalisés ?

Nous vous remercions des éclaircissements que vous pourrez nous apporter.